

EXTRAIT DU REGISTRE DES
DÉLIBÉRATIONS du CONSEIL MUNICIPAL

12 DECEMBRE 2024

L'an deux mil vingt-quatre, le 12 décembre 2024, Le Conseil Municipal de la Commune de Saint-Jouvent, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie sous la Présidence de Madame le Maire.

Membres :	18
Présents :	13
Représentés :	18
Exprimés :	18
OUI :	18
NON :	0
Abstentions :	0

Date de la convocation : 6 décembre 2024

Présents : Jany-Claude SOLIS, Jean-François LEBLANC, Gérard GASNIER, Christelle DUBLANCHE, Christophe MATTANA, Christophe SIMARD, Lydie MANUS, Jean-Jacques CHAPOULIE, Laurence RAYNAUD, Sandra ROUSSEAU, Philippe DUFOUR, Isabelle TARNAUD, Jessy VERESSE.

Absents excusés :

Laure CORGNE, procuration à Christophe MATTANA,
Stéphanie DENIS, procuration à Gérard GASNIER,
Marianne LAVAUD, procuration à Jany-Claude SOLIS,
Patricia VIGNALS, procuration à Jean-François LEBLANC,
Jean-Jacques FAUCHER, procuration à Jean-Jacques CHAPOULIE.

Secrétaire de séance : Christelle DUBLANCHE

Ouverture de la séance à 19h03

Tarifs Municipaux 2025

Madame Le Maire explique aux membres du Conseil Municipal qu'il convient de fixer les tarifs municipaux applicables au 1^{er} janvier 2025.

Elle précise que le niveau d'inflation à fin novembre 2024 est de 1,3% depuis 2023 et que les prévisions d'inflation sont à 1,5% pour 2025.

Les tarifs scolaires (restaurant, garderie, TAP) ayant été révisés en septembre 2024 ne seront revus que pour la rentrée scolaire 2025.

Les autres tarifs sont ceux proposés par la Commission Finances du 2 décembre qui a notamment proposé :

- pour le cimetière et le colombarium :
 - de ne pas augmenter le tarif le plus bas proposé (concession 30 ans et cavurne enterrée),
 - de continuer à augmenter davantage le prix au m² de la concession perpétuelle que celui de la concession cinquantenaire,
 - de prévoir des tarifs pour la location temporaire du caveau municipal,
- pour le marché : retour au tarif 2023 pour des raisons techniques (tickets imprimés à 1 € le mètre linéaire),
- de supprimer le tarif entrée charretière qui n'a pas été utilisé depuis le début de la mandature,
- pour les animations culturelles : permettre la gratuité jusqu'au moins de 18 ans,
- salle polyvalente :
 - de maintenir les tarifs 2024 pour les associations,
 - de créer une location week-end 3 jours,

Accusé de réception en préfecture
087-218715209-20241212-2024-64-DE
Date de réception préfecture : 13/12/2024

- de scinder la caution de 1000€ en 2 cautions de 800 € et 200 € conformément au nouveau Règlement Intérieur,
- pour les chapiteaux, les tables et les chaises de maintenir le tarif 2024.

Les autres tarifs proposés sont ceux retenus par la Commission Finances.

Après en avoir délibéré à l'unanimité, le Conseil Municipal autorise Madame Le Maire à appliquer les tarifs comme décrits dans le tableau ci-après :

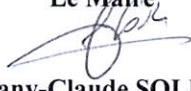
TARIFS 2025		
Cimetière et Columbarium		
Cimetière	Concession perpétuelle le m ²	740,00 €
	Concession cinquantenaire* le m ²	222,00 €
	Concession trentenaire * le m ² *renouvelable	120,00 €
	Caveau municipal location 1 ^{er} trimestre	30,00 €
	Caveau municipal location mois supplémentaire au-delà du 1 ^{er} trimestre	30,00 €
Columbarium	Cavurne (3 places) concession renouvelable d'une durée de 15 ans :	
	En saillie	440,00 €
	Enterrée	230,00 €
Occupation temporaire du domaine public		
Marché : le mètre linéaire	Occasionnel	1,00 €
	Abonnement	0,80 €
Option branchement électrique	Par marché	3,00 €
	Pour six mois	12,00 €
Hors marché mensuel	Location annuelle pour un créneau de présence par semaine	70,00 €
Animations culturelles		
	Enfants jusqu'à 12 ans :	Gratuit
	Adolescents 13 à moins de 18 ans :	Gratuit
	Adultes (à partir de 18 ans)	7,00 €
Broyage branches		
Location broyeur électrique (diamètre< 50 mm)	La journée :	34,00 €
	Le weekend :	57,00 €
	Caution :	1 000,00 €
Par le personnel communal	(La personne doit amener les branches sur rendez-vous à l'atelier) prix horaire TTC	34,00 €

Salle polyvalente		
Associations communales	salle le vendredi, le samedi, le dimanche ou jour férié	120,00 €
	salle lundi mardi mercredi jeudi hors jour férié	80,00 €
	salle + cuisine : Week-end complet (du vendredi soir au lundi matin)	175,00 €
	1 gratuité / an incluant un public et un programme et après la gratuité	Gratuit
	<u>location 1 jour en week-end association partageant la location d'un week end (2ème à 5ème manifestation maximum)</u>	125,00 €
Associations intercommunales ELAN	salle le vendredi, le samedi, le dimanche ou jour férié	130,00 €
	salle lundi mardi mercredi jeudi hors jour férié	80,00 €
	salle + cuisine : Week-end complet (du vendredi soir au lundi matin)	180,00 €
	1 gratuité / an incluant un public et un programme et après la gratuité	Gratuit
	<u>location 1 jour en week-end 2 associations partageant la location d'un week end entre elles ou avec un particulier</u>	130,00 €

Accusé de réception en préfecture
087-218715209-20241212-2024-64-DE
Gratuit
12/2024

Autres Associations	salle le vendredi, le samedi, le dimanche ou jour férié	240,00 €
	Vin d'honneur lundi mardi mercredi jeudi hors jour férié	80,00 €
	Week-end complet (du vendredi soir au lundi matin)	320,00 €
	<u>location 1 jour en week-end 2 associations partageant la location d'un week end entre elles ou avec un particulier</u>	170,00 €
Particulier habitant la commune	salle le vendredi, le samedi, le dimanche ou jour férié	125,00 €
	Week-end 2 jours	320,00 €
	Week end 3 jours comprenant un jour férié	370,00 €
Particulier n'habitant pas la commune	Vin d'honneur	300,00 €
	Week-end 2 jours	640,00 €
	Week end 3 jours comprenant un jour férié	740,00 €
Professionnels de la commune	Week-end pour activité ouverte au grand public	550 €
Professionnels hors commune	Week-end pour activité ouverte au grand public	880 €
Divers	Couverts de base	1,00 €
	Sono	40,00 €
	Caution	800 €
	Caution ménage et ordures ménagères	200 €
Mise à disposition		
Chapiteau	Association	Gratuit
	Commerçant	80 €
	Caution	220 €
Table	Jouventien ou Association	Gratuit
	Caution association	Gratuit
	Caution particulier	40 €
Banc	Jouventien ou Association	Gratuit
	Caution association	Gratuit
	Caution particulier	20 €

Fait et délibéré en Mairie, les jours, mois et an que dessus,
Au registre sont les signatures,
Pour copie conforme, à Saint Jouvent le 13/12/2024

Le Maire,

Jany-Claude SOLIS



Accusé de réception en préfecture
087-218715209-20241212-2024-64-DE
Date de réception préfecture : 13/12/2024